

Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après

**Réunion-débat de haut niveau sur la mobilisation de
ressources pour la sécurité alimentaire et le développement
agricole et rural**

(FAO, Rome, 26-27 juin 2001)

Compte rendu de la réunion

(Edition provisoire en instance de publication)

Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après

Réunion-débat de haut niveau sur la mobilisation de ressources pour la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural (FAO, Rome, 26-27 juin 2001)

Compte rendu de la réunion

Introduction

1. À l'invitation du Directeur général de la FAO, un Groupe d'experts de haut niveau représentant des instituts internationaux de financement, d'assistance technique et d'aide alimentaireⁱ, s'est réuni à Rome les 26 et 27 juin 2001, afin d'examiner les possibilités de mobiliser des ressources pour la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural. Cette réunion faisait partie des préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, qui aura lieu en novembre 2001 à Rome et au cours duquel les gouvernements examineront les progrès réalisés dans la voie de l'objectif du Sommet de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde d'ici 2015 et réaffirmeront leur engagement en faveur du Plan d'action du Sommet.

2. Cette réunion-débat visait à:

- déterminer les motifs de la baisse des investissements, en particulier du financement international, en faveur du développement agricole et rural durant la dernière décennie;
- évaluer la priorité accordée au développement agricole et rural par les bailleurs de fonds internationaux et les pays qui souffrent d'insécurité alimentaire et de la faim;
- déterminer les mesures spécifiques nécessaires pour accroître les flux de ressources et les capacités d'action des donateurs et des bénéficiaires pour réduire la pauvreté et la faim;
- déterminer le volume des biens collectifs mondiaux disponibles dans le domaine du développement agricole et rural, et le moyen de les accroître.

3. Une séance préliminaire, qui a réuni quatre banques de développement sous-régional d'Afrique subsaharienneⁱⁱ, s'est tenue le 25 juin 2001 pour examiner les problèmes spécifiques de leurs sous-régions respectivesⁱⁱⁱ.

4. M. David Harcharik, Directeur général adjoint de la FAO, a ouvert les travaux de la réunion-débat.

5. M. John Westley, Vice-Président du FIDA, a accepté l'invitation du Directeur général de présider cette réunion-débat. M. Christian Miczaika et Roland Schürmann, de la Division du Centre d'investissement, ont fait office de Secrétaire et de Rapporteur, respectivement.

6. M. Hartwig de Haen, Sous-Directeur général, Département économique et social, a ouvert les débats en présentant les conclusions du document de la FAO sur la mobilisation des ressources pour lutter contre la faim.

7. Au cours de la réunion^{iv}, plusieurs fonctionnaires de la FAO ont présenté brièvement des thèmes soumis à l'examen de la réunion-débat et ils ont informé les participants des divers

programmes prioritaires de l'Organisation^v. En outre, le Professeur Jean-Louis Arcand, du Centre d'études et de recherches sur le développement international, Université d'Auvergne de Clermont-Ferrand, a présenté ses travaux sur la relation entre le niveau nutritionnel et la croissance économique.

8. À l'issue de la réunion, le Groupe a présenté ses conclusions lors d'une conférence de presse et à l'occasion d'une session spéciale qui a rassemblé des représentants des Membres de la FAO et des organisations non gouvernementales.

Principales conclusions de la réunion-débat

9. Les Membres du Groupe ont reconnu que le terrible problème de la faim et de la pauvreté touche essentiellement les populations rurales des pays en développement à faible revenu. Ils sont convenus qu'il incombe aux instituts internationaux de prêt et aux donateurs de trouver le moyen d'appuyer plus efficacement les efforts des États Membres pour résoudre ce problème. Ils ont reconnu que toutes les parties en jeu doivent accepter la nécessité d'un effort particulier pour que les objectifs du Sommet et les autres objectifs du développement international figurant dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies puissent être atteints. Ils ont reconnu qu'il convient de modifier, le cas échéant, les critères d'évaluation et d'affectation des ressources pour tenir compte des considérations d'équité et de la contribution que la réduction de la sous-alimentation pourrait apporter à la croissance économique. Ils ont reconnu en outre que ces efforts seraient plus fructueux si leurs instituts respectifs sont plus opérationnels et renforcent leurs partenariats. Un partenariat plus étroit permettrait de mieux comprendre les liens entre sécurité alimentaire, agriculture et développement économique et d'apprécier la contribution que l'amélioration de l'investissement dans le développement agricole et rural pourrait apporter à la réalisation des objectifs du Sommet. Des apports suffisants de biens collectifs sont nécessaires pour créer les conditions propices à une incidence maximale des financements internationaux en faveur du développement agricole et rural.

Résultats détaillés

1. Causes de la baisse des ressources

10. Le Groupe a reconnu que la tendance générale à la baisse des investissements dans le développement agricole et rural est réelle et préoccupante. Quelques précisions sont nécessaires, mais ne changent rien au tableau d'ensemble:

- certains instituts de financement sous-régionaux n'ont pas connu de baisse dans leurs opérations de prêts agricoles, mais ils craignent que la pénurie de ressources disponibles à des conditions de faveur limite l'*expansion* de leurs prêts;
- plusieurs instituts ont noté qu'il était difficile, en pratique, d'estimer la part des investissements consacrée aux zones rurales; les investissements ruraux dans d'autres secteurs pourraient compenser en partie la baisse des investissements dans le développement agricole et rural;
- les flux de financement de nombreux instituts représentés répondent aux priorités des pays membres emprunteurs.

11. En ce qui concerne l'offre, les raisons principales de la baisse des transferts de ressources vers le développement agricole et rural incluent la complexité et le risque inhérents et

les coûts relativement élevés, de la transaction (préparation, supervision, surveillance) par unité d'investissement dans les projets de développement agricole et rural. Le nombre et la rigueur accrus des précautions imposées pour éviter ou limiter les retombées économiques et sociales des investissements ont un effet décourageant pour le personnel et les clients des banques, ce qui a nui à ces projets ruraux. Les participants ont également mis en cause la diversité des objectifs secondaires importants qui se cachent sous le but global de la réduction de la pauvreté.

12. Le Groupe a également noté que la réduction des ressources est aussi attribuable à l'opinion des donateurs sur l'efficacité de l'aide et aux problèmes mis en évidence dans les évaluations a posteriori de nombreux projets agricoles; néanmoins des évaluations plus récentes indiquent que les résultats se sont améliorés. Dans le domaine de l'aide alimentaire, les catastrophes et les conflits qui occupent le devant de la scène, et nécessitent de nombreuses ressources, ont entraîné une réorientation des ressources vers l'aide humanitaire et les secours d'urgence au détriment de l'assistance au développement.

13. Un autre problème est lié à la perte effective et prévisible de ressources humaines dans un grand nombre d'instituts, pour formuler, analyser et évaluer des projets et des programmes de développement agricole et rural. Les spécialistes qui ont quitté ces instituts n'ont pas été remplacés comme il se doit en raison des contraintes budgétaires. La réduction des programmes ruraux a également limité la disponibilité immédiate de professionnels compétents et expérimentés dans ce domaine.

14. Le Groupe a noté en outre que la base institutionnelle et technique de la plus grande partie des opérations de prêt à l'agriculture s'était détériorée au fil des années. La détérioration a été accélérée en partie par la baisse des préinvestissements, précédemment financés par des dons multilatéraux et bilatéraux, en faveur d'activités comme des projets d'assistance technique, des opérations pilotes et des études spéciales sur lesquelles reposaient les études de faisabilité.

15. En ce qui concerne les raisons de la baisse des investissements en faveur du développement agricole et rural liées à la demande, plusieurs grands instituts ont fait observer que l'effort de décentralisation avait orienté le processus de décision opérationnel du centre vers les directeurs dans les pays, leur conférant une plus grande autonomie pour fixer le contenu des programmes de financement. Le financement est donc de plus en plus incité par la demande plutôt que par de grands thèmes. Les demandes de prêts reflètent donc la diversité croissante des priorités nationales, souvent aux dépens de l'investissement en faveur du développement rural et de la sécurité alimentaire. Le Groupe a également souligné que les ressources des instituts de financement internationaux ne peuvent servir qu'à compléter l'éventail beaucoup plus large de ressources qui doit être mobilisé au niveau des pays.

16. Un problème critique a été de déterminer qui, dans les pays, devait être le partenaire des banques. Les parties potentiellement concernées, comme les communautés rurales, la société civile, les ministères responsables et les ministères des finances ou de la planification, n'ont pas forcément une vue concordante sur les priorités rurales. Enfin, en Afrique, les troubles civils ont représenté un obstacle important aux flux de financement.

2. Priorité stratégique à la sécurité alimentaire et au développement agricole et rural

17. Les débats ont porté sur l'intérêt qu'il y a à fixer des priorités sectorielles pour le développement. Les membres du Groupe ont estimé que des mesures macro-économiques sans connotation sectorielle étaient parfois nécessaires, mais que des mesures complémentaires doivent souvent être prises pour protéger les populations rurales pauvres. Les investissements dans le secteur agricole et rural sont généralement orientés très nettement en faveur des populations pauvres. Ils s'accompagnent aussi d'un effet "catalyseur" important, car les investissements

institutionnels en zone rurale font levier et permettent de mobiliser des financements d'autres sources, publiques et privées.

18. Les membres du Groupe ont estimé qu'une orientation sectorielle stratégique et le ciblage des ressources sur les zones rurales étaient justifiables sur le plan de l'équité, compte tenu du caractère essentiellement rural de la pauvreté et de l'écart rapidement croissant des revenus entre zones rurales et zones urbaines dans les pays pauvres. Le Groupe a également indiqué l'incidence potentielle considérable qu'un allègement des politiques de protection de l'agriculture dans les pays de l'OCDE pourrait avoir sur la production et les exportations et, en fin de compte, sur la réduction de la pauvreté dans les pays pauvres. Évidemment, pour que les avantages de la libéralisation commerciale puissent être mieux répartis, il faudra que les petits agriculteurs aient les moyens de tirer parti des nouvelles possibilités offertes. Pour permettre aux petits agriculteurs d'accéder à ces avantages, un effort particulier est nécessaire pour améliorer l'infrastructure et renforcer les institutions et les capacités rurales, notamment les routes, les moyens de communications, de commercialisation, de transport, de stockage et de transformation en zone rurale. Le secteur privé est celui qui pourra le mieux offrir les moyens commerciaux nécessaires et gérer les activités qui en découleront; le secteur privé est lui-même très réceptif à un environnement institutionnel et réglementaire propice et aux investissements dans l'infrastructure publique en zone rurale.

19. Le Groupe a noté que les premiers Documents stratégiques de réduction de la pauvreté étaient fortement orientés sur les services sociaux, la santé et l'éducation. Bien qu'importants, ces facteurs ne sont pas nécessairement les seuls à jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté. Le Groupe a souligné que le fait de n'envisager que l'aspect social risquerait de biaiser les politiques des instituts de financement et d'aller à l'encontre de la croissance, ce qui nuirait à la fin du compte aux efforts de réduction de la faim et de la pauvreté. À cet égard, la conclusion du Professeur Arcand, selon laquelle l'accélération des taux de croissance économique serait l'effet d'une réduction de la malnutrition (et pas uniquement l'inverse, comme on le pense généralement), pourrait avoir des répercussions importantes, car elle fournit des motifs économiques, en sus des raisons humanitaires, pour s'attaquer directement au problème de la faim.

3. Accroître les flux de ressources et les capacités de gestion

20. La majorité des membres du Groupe ont signalé que leurs instituts ne connaissaient pas de pénurie critique de ressources financières pour les prêts à des conditions ordinaires en vue d'investissements dans le secteur rural. Cependant, ces investissements nécessitent souvent des capitaux à des conditions de faveur, qui, comme les dons, sont beaucoup moins abondants, certains petits instituts connaissant même des pénuries. En ce qui concerne les prêts à des conditions de faveur, un obstacle important à un engagement plus massif en faveur du développement rural est la concurrence exercée par les autres secteurs. Le Groupe a noté aussi que l'aide alimentaire apporte toujours une contribution critique à la sécurité alimentaire, bien que son rôle dans le développement diminue et qu'elle soit de plus en plus souvent utilisée à des fins humanitaires et pour des secours d'urgence.

21. Le Groupe a reconnu qu'en dépit de la situation généralement satisfaisante en ce qui concerne les prêts ordinaires, d'autres obstacles sérieux persistent. Il est également convenu que pour accroître le financement en faveur du développement agricole et rural, il serait nécessaire de renforcer les activités de pré- investissement économique et sectoriel, afin de jeter les bases techniques et institutionnelles d'une filière de projets et de programmes plus nombreux. Ce travail préalable, en dépit des efforts actuels de divers instituts pour concevoir des instruments financiers propres à satisfaire ces besoins par des crédits spécialisés, nécessite encore largement le recours à des dons

22. Le Groupe a estimé que pour maintenir la crédibilité des programmes de développement auprès des gouvernements, des donateurs et de l'opinion publique internationale, la qualité et l'efficacité des opérations de prêts des instituts de financement multilatéral sont aussi importantes qu'un accroissement des flux financiers. La clé de la réussite dans ce domaine est d'instaurer des partenariats efficaces à divers niveaux, afin de mieux coordonner les activités, d'exploiter les avantages comparatifs et les synergies potentielles et d'éviter le chevauchement des efforts. Ces partenariats permettraient de réduire le fardeau que représentent pour les pays en développement les exigences diverses d'une multiplicité de sources de financement.

23. À ce titre, le Groupe a estimé que des mécanismes conjoints pour la coordination et le ciblage de l'aide au développement, comme les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté, le Cadre global pour le développement, l'Évaluation commune s'appliquant à tous les pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, étaient essentiels. Le Groupe a estimé en particulier que le processus d'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté est un bon moyen et un bon tremplin pour l'amélioration des relations de partenariat dans le domaine de l'investissement entre les instituts de développement, de même qu'entre les instituts et les gouvernements des pays membres, et entre les gouvernements et les collectivités rurales. Le Groupe a également jugé souhaitable d'institutionnaliser les réunions comme la présente séance de travail, pour contribuer au suivi de la Déclaration du Millénaire et des objectifs du Sommet. De telles réunions seraient organisées régulièrement pour passer en revue et comparer périodiquement les progrès des investissements en faveur de la sécurité alimentaire et du développement agricole et rural. Le lieu de la réunion et la composition du Groupe dépendraient des affinités régionales ou sous-régionales et des représentants du secteur privé et des banques commerciales nationales seraient conviés à ces sessions.

4. Fournir des biens collectifs

24. Le Groupe a noté l'insuffisance de financement disponible pour les biens collectifs susceptibles de faciliter et de renforcer les prêts internationaux en faveur du développement agricole et rural dans les pays membres. Les biens collectifs qui n'appartiennent en propre ni à la nation ni au secteur privé peuvent influencer profondément sur le niveau de vie des populations pauvres, comme par exemple: les nouvelles technologies pour la gestion durable des terres et des eaux, des ressources forestières et marines, de la biodiversité agricole, de la sécurité alimentaire, des ravageurs et des maladies transfrontières des animaux et des plantes, et pour l'élimination des stocks de pesticides périmés, le suivi et la prévision de l'incidence du changement climatique sur les approvisionnements alimentaires et agricoles. Les dons que les instituts internationaux responsables du développement agricole et rural doivent recevoir pour fournir ces biens collectifs doivent progresser au même rythme que l'importance de cette catégorie de biens.

i Liste des participants (pièce jointe I).

ii Banque de développement de l'Afrique australe, Banque de développement de l'Afrique de l'Est, Fonds de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et Banque ouest-africaine de développement.

iii Récapitulation (pièce jointe II).

iv Liste des exposés (pièce jointe III).

v Ordre du jour (pièce jointe IV).

**RÉUNION-DÉBAT DE HAUT NIVEAU SUR LA MOBILISATION DE RESSOURCES
POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET
RURAL**

(FAO, Rome, 26-27 Juin 2001)

LISTE DES PARTICIPANTS

• **Banque africaine de développement**

M. Getinet Giorgis

Directeur des opérations,
Région australe

• **Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles***

M. Abdul Kareem Mohammad Al-Amri

Président

• **Organisation arabe pour le développement agricole***

M. Salem Al-Lozi

Directeur général

• **Banque asiatique de développement**

M. Joseph Eichenberger

Vice-président, Région Est

• **Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)**

M. Souleymane Cisse

Représentant de la Banque centrale auprès
des Instituts européens de coopération

• **Banque de développement d'Afrique australe***

M. Landiwe Jackie Mahlangu

Directeur,
Gestion des opérations et du crédit

• **Banque de développement de l'Afrique de l'Est***

M. George Ng'ang'a

Directeur du développement des affaires

* A également participé à la réunion sous-régionale africaine du 25 juin.

- **Fonds de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAS/CEDEAO)***
M. Ousmane Bocoum Directeur des opérations
- **Banque européenne pour la reconstruction et le développement**
M. Gilles Mettetal Banquier et gestionnaire principal,
Équipe de l'agro-industrie
- **Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)**
M. Odin Knudsen Conseiller principal du Vice-président
Réseau sur le développement
écologiquement et socialement durable
- **Fonds international pour le développement agricole**
M. John Westley Vice-président

M. Fawzi H. Rihane Coordonnateur,
Affaires multilatérales et
interinstitutionnelles
- **Fonds monétaire international**
M. Michael Hadjimichael Sous-directeur
Département du développement et de
l'examen des politiques
- **Banque islamique de développement**
M. Mohamed Ennifar Directeur
Département des opérations et des projets
- **Fonds de l'OPEP pour le développement international**
M. Y. Seyyid Abdulai Directeur général

M. Said Aissi Sous-directeur général,
Département de la gestion des opérations
- **Programme des Nations Unies pour le développement**
Mme Odile Sorgho-Moulinier Directrice
- **Banque Ouest africaine de développement (BOAD)***
M. Ganda Seini Hassane Directeur adjoint,
Développement rural et infrastructures
- **Programme alimentaire mondial**
M. Jean-Jacques Graisse Assistant du Directeur exécutif

* A également participé à la réunion sous-régionale africaine du 25 juin.

Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après

**Réunion-débat de haut niveau sur la mobilisation de ressources
pour la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural
(FAO, Rome, 26-27 juin 2001)**

**Récapitulation des entretiens préliminaires des Instituts de financement sous-régionaux
africains**

Le 25 juin un groupe de représentants de quatre Instituts de financement sous-régionaux africains¹ (le Groupe) a rencontré plusieurs membres du Secrétariat FAO de la réunion-débat afin d'examiner de façon provisoire plusieurs questions relatives à la mobilisation de ressources pour l'Afrique sub-saharienne. La plupart des questions examinées devaient également être étudiées par la réunion-débat du lendemain (26 juin).

Le Groupe a suivi dans l'ensemble l'ordre des travaux que le Secrétariat avait proposé pour la réunion-débat. Un résumé des entretiens préliminaires est donné ci-après.

1. Causes de la baisse des ressources

Le Groupe a constaté une baisse significative des financements publics en faveur du secteur rural et de l'agriculture ces dernières années, y compris pour la recherche et la vulgarisation. Cette baisse a limité la rentabilité financière des investissements agricoles réduisant la capacité de prêt du Groupe qui dispose de peu de crédits à des conditions de faveur et doit, de par ses statuts effectuer des investissements rentables. Aucun des membres du Groupe ne prête directement aux petits agriculteurs, pourtant ils subissent le contre coup des coûts de transactions élevés, des retards dans les projets et des mauvais résultats généralement obtenus par les instituts nationaux qui effectuent ces opérations de prêt au secteur rural.

Le Groupe a reconnu que l'obstacle majeur aux prêts agricoles est la chute des prix à la production. Cette baisse est due en partie à la détérioration de l'infrastructure rurale et à la disparition du soutien public à la commercialisation. Elle est due également à la concurrence accrue des importations qui a suivi l'ouverture des marchés nationaux. Le Groupe a estimé que les instituts de financement, comme lui-même, ne peuvent contribuer à résoudre qu'une partie du problème par des investissements dans l'infrastructure. Des politiques nationales appropriées sont en outre nécessaires pour compenser les effets de la réduction de la protection et des garanties de prix aux producteurs locaux.

Certains membres ont également appelé l'attention sur la nécessité d'une gestion du risque dans les projets agricoles pour rassurer le secteur privé et l'inciter à participer. Elle pourrait prendre la forme d'une assurance ou d'une participation du secteur public au capital social des entreprises à caractère privé.

Certains membres ont souligné qu'ils doivent surveiller la rentabilité de leurs investissements et que les grandes entreprises agricoles à forte intensité de capital sont souvent plus intéressantes à cet égard que les petites exploitations. Par conséquent, en dépit des avantages sociaux et économiques certains de la réduction de la faim et de la pauvreté dans les exploitations petites et marginales, les prêts de type commerciaux ne sont sans doute pas le meilleur moyen d'y parvenir.

¹ M. Landiwe Jackie Mahlangu, porte-parole du Groupe, Directeur, Gestion des opérations et du crédit, Banque de développement de l'Afrique australe; M. George Ng'ang'a, Directeur, Développement des affaires, Banque de développement de l'Afrique de l'Est; M. Ousmane Bocoum, Directeur des opérations, Fonds de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (ECOWAS/CEDEAO); M. Ganda

2. Statut prioritaire du secteur rural

Le Groupe n'a pas constaté d'absence de demandes de financement de la part des gouvernements pour le développement agricole et rural. Les pays membres sont désireux d'emprunter mais ne sont pas en mesure de le faire aux conditions du marché (libérales ou semi-libérales) auxquelles ces prêts sont offerts.

Le Groupe a estimé que le fait que leurs fournisseurs modifient constamment leurs politiques concernant l'utilisation des fonds par les membres du Groupe et les pays bénéficiaires introduit un élément d'instabilité et d'incohérence dans la formulation des stratégies et la planification des opérations à long terme.

Le Groupe a également estimé qu'il faudrait renforcer les activités de pré-investissement pour ouvrir la voie à des interventions de développement rural efficaces. Certains membres du Groupe disposent de quelques financements à cet effet, destinés à être remboursés en partie au titre d'un prêt ultérieur. Le Groupe a également demandé aux grandes sociétés commerciales d'entreprendre, à leurs propres frais, quelques activités pilotes de pré-investissement.

Le Groupe a signalé que les approches régionales, sous-régionales et multinationales nécessitent une attention accrue. Dans de nombreuses situations, plusieurs éléments de l'évaluation des projets pourraient être normalisés, et des économies seraient réalisées, lorsque les situations socio-économiques sont semblables. C'est le cas, par exemple, pour les ressources partagées comme les ressources halieutiques du lac Victoria ou pour l'approche au développement agricole basée sur les systèmes d'exploitation.

3. Capacités et flux de ressources

Le Groupe a reconnu que l'absence de ressources disponibles pour le développement agricole et rural à des conditions de faveur ou sous forme de dons ainsi que pour les activités de pré-investissement connexes, constitue un problème grave. En ce qui concerne leurs actionnaires, les États membres, les coupes budgétaires au titre des accords internationaux sont partiellement responsables de cette baisse de capital. Le Groupe a estimé à l'unanimité que l'aide publique au développement doit être renforcée pour que les prêts à l'agriculture occupent une plus grande place dans leurs activités.

Le Groupe a également estimé qu'un nouveau problème de capacités se pose après que les gouvernements se seront retirés entièrement ou qu'ils auront délégué la formulation et l'exécution des projets au niveau du terrain. Les coopératives et les organisations de producteurs qui sont alors appelées à prendre l'initiative n'ont pas les capacités nécessaires pour relayer le secteur public.

Le Groupe a également constaté que la sécurité du régime foncier est un problème dans les opérations de prêts. Cette question dépasse ses compétences et doit être abordée par le secteur public.

4. Biens collectifs

La question du financement des biens collectifs ne relève pas des compétences du Groupe. Cependant, le Groupe en subit indirectement l'incidence car les biens collectifs peuvent créer des effets externes susceptibles d'améliorer le financement agricole.

**RÉUNION-DÉBAT DE HAUT NIVEAU SUR LA MOBILISATION DE RESSOURCES
POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET
LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL
(FAO, Rome, 26-27 juin 2001)**

ORDRE DU JOUR

Président: M. J. Westley (FIDA) (Bureau A-379; Poste. 57031)
Secrétaire: M. C. Miczaika (FAO) (Bureau D-544; Poste. 55251)
Rapporteur: M. R. Schurmann (FAO) (Bureau D-569; Poste. 55761)

Mardi 26 juin:

9 h 15-12 h 30 **Première session** (Salle du Mexique, D-211)

Observations préliminaires

M. D. Harcharik, Directeur général adjoint

- Présentation des conclusions du document préparé pour le Comité sur la sécurité alimentaire:
Mobiliser des ressources pour lutter contre la faim
M. H. de Haen, Sous-Directeur général, Département économique et social
- Débat Point 1: Les causes de la baisse des ressources en faveur du développement agricole et rural
M. D. Forbes Watt, Directeur, Division du Centre d'investissement
- Débat Point 2: Privilégier la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural dans les activités de planification stratégique et de pré-investissement
M. A. A. MacMillan, Conseiller principal

13 heures **Déjeuner offert par le Directeur général** (Salle des Caraïbes, 3^e étage, bâtiment. A)

15 h 00 - 17 h 15 **Deuxième session** (Salle du Mexique)

- Le lien entre la sécurité alimentaire et le développement agricole et économique général
Communication présentée par un invité d'honneur: le Professeur Jean-Louis Arcand, Université d'Auvergne.
- Débat Point 3: Accroître les capacités nationales et internationales et mobiliser des ressources supplémentaires y compris auprès du secteur privé
M. D. Khan, Chef de service, Division du Centre d'investissement
- Débat Point 4: Garantir des biens collectifs suffisants pour assurer à long terme la sécurité alimentaire et la gestion durable des ressources en terres et en eaux
M. S. Singh Broca, Fonctionnaire principal, Division de l'analyse du développement agricole et économique

17 h 30 – 18 h 30 *Présentation des programmes prioritaires de la FAO*

Mercredi 27 juin:

9 heures – 11 h 30 **Troisième session** (Salle du Mexique)

- L'Initiative de la Corne de l'Afrique. Coopération interinstitutions pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la famine
M. A. A. MacMillan, Conseiller principal, Division du Centre d'investissement
- Conséquences pratiques de l'affectation accrue de ressources en faveur de la sécurité alimentaire et du développement agricole et rural dans le contexte des objectifs du Sommet (débat général)
- Examen des éléments du rapport du Président

12 heures – 13 heures **Conférence de presse** (Salle de l'Iran, B-016)

13 heures **Déjeuner de travail** avec M. Carsalade, Sous-Directeur général,
Département de la coopération technique (Restaurant de la FAO, 8^e étage,
bâtiment C)

14 h 30 – 16 heures **Réunion:** présentation des conclusions préliminaires du Groupe aux
représentants permanents des gouvernements membres, à quelques ONG et
à des observateurs (Salle verte, 1^e étage, bâtiment A)

FIN

**RÉUNION-DÉBAT DE HAUT NIVEAU SUR LA MOBILISATION DE RESSOURCES
POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET
RURAL**

(FAO, Rome, 26-27 Juin 2001)

Présentation des programmes prioritaires de la FAO

Mardi, 26 Juin, 17h30 – 18h30

Titre/Thèmes	Division	Orateur
Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)	TCO	M. Hiemstra, Spécialiste de la sécurité alimentaire Mme De Clementi, Spécialiste principale de la sécurité alimentaire
Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR)	ESC	M. Rashid, Chef du Service mondial d'information et d'alerte rapide
Système de prévention et de réponse rapide (EMPRES) - Élevage	AGA	M. Rweyemamu, Fonctionnaire principal, Maladies infectieuses-Groupe EMPRES
EMPRES – Criquet pèlerin	AGP	M. Elliott, Fonctionnaire principal, Groupe des acridiens
Centre mondial d'information agricole (WAICENT)	GIL	M. Pérez Trejo, Responsable WAICENT
Partenariats du Centre d'investissement	TCI	M. Forbes Watt, Directeur, Division du Centre d'investissement